

ORDONNANCES

PRENEZ AVIS que lors de sa séance ordinaire du 13 octobre 2020, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a édicté les ordonnances suivantes:

OCA20 22035 – Résolution CA20 220276 (Dossier 1201228005)
Ordonnance relative au bruit en dehors de plage horaires prescrites – rue Peel

Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20.1);

OCA20 22036 – Résolution CA20 220277 (Dossier 1201228003)
OCA20 22037 – Résolution CA20 220278 (Dossier 1201228004)
Ordonnances relatives à la réalisation d'une murale – 6012, rue Hurteau et 3007, rue Delisle

Règlement régissant l'art mural (RCA11 22011, article 22).

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal, où toute personne intéressées peut en prendre connaissance. Elles peuvent également être consultées sur le site Internet de la Ville à l'adresse <http://ville.montreal.qc.ca/reglements>.

Montréal, le 23 novembre 2020

Le secrétaire d'arrondissement,
Me Sylvie Parent